

CATALOGUE OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES 2019/2020

Suite au Comité syndical du 16 mars 2018, la journée SMICA est à 360 euros.

Pôle « Métiers Administratifs »

1. Elections / Etat Civil

- Formation au logiciel e-grc de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Suivi, organisation de la numérisation des actes d'état civil : 5 cts / acte
(mini 1/4 journée - maxi 1 journée)
- Intégration automatique d'actes d'état civil numérisés : 10 cts / acte
(mini 1/2 journée - maxi 2 journées)
- Intégration manuelle d'actes d'état civil numérisés : sur devis, fonction du nombre d'actes
- Mise en place de COMEDEC : 2 jours
- Mise en place du module « e.election premium » de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Découpage électoral : sur devis

2. Comptabilité

- Formation au logiciel e-gfin 2009 de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Formation au logiciel e-compta de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Reprise de données : sur devis
- Mise en place du connecteur CHORUS : 1/2 journée

3. Facturation

- Formation au logiciel e-factu (module « eau et assainissement ») de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Reprise de données : sur devis

4. Paye

- Formation au logiciel e-paye de Berger-Levrault : 1/2 journée
- Reprise de données : sur devis, fonction du nombre d'agents
- Mise en place du connecteur PASRAU : 1/2 journée
- Mise en place de la plateforme multicanal : 1/2 journée

5. Enfance

- Formation au logiciel BL-ENFANCE de Berger-Levrault : 1 journée par module (accueil périscolaire, restauration, centre de loisirs et portail famille)

6. Autres opérations spécifiques

Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'un devis.

Pôle « Services Numériques »

1. Authentification

- Certificat électronique CERTEUROPE EIDAS ** (valable 3 ans) : 180 €
- Certificat électronique CERTEUROPE EIDAS ** (valable 1 an) : 110 €
- Carte ANTS (valable 3 ans) : 30 €

2. Site Internet

- Création de site internet avec l'usine à sites « Mon Site Communal » :

	Mon site communal Pack standard	Mon site communal Pack Premium
Regroupements		
Sieda, Sydom, Parc, PETR, etc		
Autres groupements		
CCAS/CIAS + 10 000 hab. avec EHPAD		
CCAS/CIAS + 10 000 hab. sans EHPAD		
CCAS/CIAS - 10 000 hab. avec/sans EHPAD		
Communes		
de 1 à 500 hab.	500 €	650 €
de 501 à 1 000 hab.	600 €	750 €
de 1001 à 2000 hab.	750 €	900 €
de 2001 à 3500 hab.	850 €	1 000 €
de 3501 à 5 000 hab.	1000 €	1 150 €
de 5001 à 10 000 hab.		
de 10 001 à 15 000 hab.		
plus de 15 000 hab.		
Communauté de communes		
de 5001 à 10 000 hab.		
de 10 001 à 20 000 hab.		
de 20 001 à 40 000 hab.		
Plus de 40 000 hab.		

- Formation à la mise à jour de « Mon Site Communal »
- Coordination et réalisation des mises à jour du site internet : sur devis
- Nom de domaine : 20 € / an

3. Marchés Publics

- Création d'un environnement SIS-MARCHES : 50% de la cotisation annuelle pour un utilisateur complet

4. Gestion Electronique de Documents (GED)

- Mise en place et prise en main de la GED : 2 journées

5. Dématérialisation

- Déploiement d'OK-COURRIER (de 1 à 50 utilisateurs) : 1/2 journée
- Déploiement d'OK-COURRIER (à partir de 51 utilisateurs) : 1 journée

6. Autres opérations spécifiques

Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'un devis.

Pôle « Système d'Information Géographique »

1. Réseaux humides au standard CNIG RAEPA

- Assistance à la numérisation de votre réseau sec ou humide (assainissement, eau potable...) au format SIG à partir d'un plan papier :
 - Réseau simple (linéaires + objets simples) < ou = à 20km : 450 €
 - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) < ou = à 20km : 900 €
 - Au-delà de vingt kilomètres de réseau : 360 €

- Assistance à la numérisation de votre réseau sec ou humide (assainissement, eau potable...) au format SIG à partir d'un fichier DXF :
 - Réseau simple (linéaires + objets simples) < ou = à 20km : 360 €
 - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) < ou = à 20km : 720 €
 - Au-delà de vingt kilomètres de réseau : 360 €

- Assistance à la numérisation de votre extension au format SIG à partir d'un plan papier :
 - Réseau simple (linéaires + objets simples) : 180 €
 - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) : 540 €

- Assistance à la numérisation de votre extension au format SIG à partir d'un fichier DXF :
 - Réseau simple (linéaires + objets simples) : 180 €
 - Réseau complexe (linéaires + objets complexes avec attributs) : 360 €

Livrables : Cartographie avec pré-saisie d'attributs standards (date de pose, longueur, matériaux, diamètre pour un tronçon et date de pose, profondeur, matériau et type pour un regard...) et intégration à X'MAP.

La livraison de données de réseau au format SHAPE, en projection Lambert 93 et respectant le standard RAEPA -> intégration gratuite à X'MAP.

2. Cimetières

Assistance à la réalisation d'un plan numérisé de cimetière(s), à partir d'un plan papier accompagné d'une échelle :

- Forfait de 1 à 250 emplacements (tombes + cases columbarium + ...) : 360 €
- Emplacements supplémentaires :
 - Entre 250 et 1500 emplacements : 0,75 centimes par emplacement,
 - Au-delà de 1500 emplacements : 0,50 centimes par emplacement.

Assistance à la réalisation d'un plan numérisé de cimetière(s), à partir de prise de vues aériennes (PVA) par Drones réalisées par notre prestataire :

- PVA de résolution 2 cm par pixel, à 40 m. d'altitude, pour survol d'une superficie comprise entre :
 - 0 et 1 ha : 460 euros
 - De 1,1 à 2 ha : 610 euros
 - De 2,1 à 3 ha : 750 euros
 - De 3,1 à 4 ha : 880 euros
 - De 4,1 à 5 ha : 1000 euros
 - Au-delà de 5 ha : contacter le SMICA
- 0,50 centimes d'euros par emplacement physique à numériser.

Nombre d'emplacements :

Livrables : Cartographie contenant les éléments figurant sur le plan (tombes, jardin du souvenir, columbarium...), l'assemblage de l'ensemble des cimetières sur une même vue (même plan) ou directement géo-référencés ainsi qu'une numérotation des emplacements (tombes + cases columbarium) intégré à X'MAP et création d'un profil sur l'application de gestion des concessions (R'CIM).

Récupération des données littérales (à partir d'un tableur EXCEL par exemple) pour intégration dans le logiciel métier R'CIM :

- Nous contacter et un devis sera établi.

3. Mise au standard CNIG Document d'Urbanisme

Mise au standard CNIG PLU 2017 du document d'urbanisme et mise en ligne dans X'MAP :

- Nous contacter et un devis sera établi.

Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique
des Collectivités et établissements publics Adhérents - www.smica.fr

10 Rue du Faubourg Lo Barri - Immeuble Le Sérial - 12000 RODEZ - tél 05 65 67 85 90 - courriel : accueil@smica.fr

4. Adressage

4.1. Accompagnement projet

1ère Réunion - Présentation du projet en collectivité : demi-journée gratuite

- Intérêts d'adresser d'une manière efficiente son territoire,
- Présentation des grandes étapes du projet,
- Définition du périmètre d'intervention pour devis préalable à la commande,
- Rôles du Conseil Municipal : délibération, quel(s) référent(s) vont porter le projet ?

2ème Réunion en collectivité - Lancement du projet

- Confirmation de la commande avec le ou les référents,
- Planification : définition des rôles de chacun,
- Elaboration de la feuille de route et constitution du calendrier.

Premier diagnostic / État des lieux quantitatif :

- Établir le constat via l'outil IGN de la Base d'Adresse Nationale,
- Recensement et synthèse de l'existant (Cadastré DGPIP, BD Parcellaire, plans en interne, autres sources comme le SDIS),
- Géolocalisation sur support papier.

Livrables : Report et impressions papier (plans à grande échelle)

3ème Réunion - Suivi du projet

Second diagnostic / État des lieux qualitatif

- Identification et matérialisation des anomalies,
- Réflexions sur les qualifications et dénominations des voies (pertinence de la voie, sa numérotation),
- Préconisations : En termes de dénomination, numérotation, confirmation du statut de la voie.

4ème Réunion - Bilan de ces 2 états des lieux et définition des actions à entreprendre

- Repérage et préparation des voies nommées et dénommées,
- Voies à renuméroter (points adresse) - entrées de parcelles / bâtiments à numérotter, etc.
- Qualification des voies : Établir la praticabilité et le type (Place, Rue, etc.),
- Hiérarchisation des actions : Classement des voies et actions associées - dénomination, voies à rebaptiser, à numérotter, définir le type de numérotation.

Livrables : Préparation d'un support papier pour le travail en commissions.

Intégration du travail réalisé sur la plateforme cartographie du SMICA – X'MAP

- Numérisation des rues avec leurs noms et numéros sur des couches SIG respectives pour restitution.

Livrables : Impressions papier

Finalisation du projet

- Mise à jour finale sur X'MAP.

Livrables : Remise des documents (plans, tableurs EXCEL...) à la collectivité.

5ème Réunion - Bilan du projet et Diffusion des informations :

- Envoi de fichiers numériques (ou saisie sur guichet adresse) à La Poste, l'IGN, la DGFIP, le SDIS, moteurs de navigation (GPS),
- Préparation à la matérialisation de l'adressage : Positionnement de la signalétique sur plan grand format (SIG), aide pour (à) la procédure achat.

4.2. Mise à jour de la donnée

- Entre [1 – 5] points d'accès numériques à créer ou à modifier ET aucune voie à créer ou à modifier,
✓ 90€
- Entre [5 – 30] points d'accès numériques à créer ou à modifier ET entre [1 – 5] voies à créer ou à modifier,
✓ 180€
- Au-delà de 30 points d'accès numériques à créer ou à modifier ET de 5 voies à créer ou à modifier,
✓ 360€

5. Numérisation d'autres données

- Assistance à la réalisation et/ou l'intégration de données cartographiques ou non cartographiques au format SIG à partir d'un plan papier, de tableurs, de fichiers PDF, de fichiers DAO, etc... :
 - Nous contacter et un devis sera établi.

6. Edition ou numérisation de plans

- Editions de plans papier au format A2, A1 et A0 :
 - Forfait de 15 plans par an et par collectivité : compris dans la cotisation.
 - Coût au-delà des 15 plans par an : 2 € par plan supplémentaire.
 - Coût d'un plan/photo A0 sur papier photo : 30 €.
- Scan(s) au format A2, A1 ou A0 : 4,50 euros l'unité.

7. Mise à disposition de logiciels métiers pour les non adhérents

- 25 % de la cotisation SIG prévu pour l'adhésion de la commune pour 1 application métier ;
- 40 % de la cotisation SIG prévu pour l'adhésion de la commune pour 2 applications métier ;
- 50 % de la cotisation SIG prévu pour l'adhésion de la commune pour 3 applications métier ;

8. Audit sur la récupération ou la migration de données cartographiques

Prendre contact avec le support SIG du SMICA à support-sig@smica.fr ou au 05.65.67.85.90.

9. Sensibilisation à l'application libre QGIS en lien avec les applications métiers distribuées par le SMICA

Prendre contact avec le support SIG du SMICA à support-sig@smica.fr ou au 05.65.67.85.90.

10. Autres opérations spécifiques

Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'un devis.

Pôle « Technologie Informatique »

1. Déménagement Matériel informatique

Nous contacter et un devis sera établi.

2. Autres opérations spécifiques

Toute opération spécifique demandée, ne figurant pas dans cette rubrique, fera l'objet d'un devis.